**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**Examen Périodique Universel de la Côte d’Ivoire**

**Mardi, 05 novembre 2024**

Merci Monsieur le Président,

Le Cameroun félicite la délégation de Côte d’Ivoire pour la présentation de son rapport national et salue ses efforts significatifs en matière de promotion des droits de l'homme, marqués par des progrès importants dans la consolidation de la paix, la réconciliation nationale et le développement socio-économique.

Dans un esprit constructif, le Cameroun formule les recommandations suivantes à la Côte d'Ivoire :

1. **Renforcer la lutte contre les inégalités sociales et économiques** en poursuivant les efforts pour garantir un accès équitable aux services de base, tels que l'éducation et la santé, pour toutes les communautés.
2. **Continuer de promouvoir les droits des femmes et des jeunes**, en renforçant les initiatives visant à leur autonomisation et en s'assurant de leur pleine participation aux processus de prise de décision.
3. **Accélérer la mise en œuvre des réformes judiciaires** pour garantir une justice indépendante et efficace, afin de lutter contre l'impunité et promouvoir la confiance des citoyens dans le système judiciaire.

Nous souhaitons à la délégation ivoirienne un plein succès pour son Examen Périodique Universel.

Je vous remercie. /-